



ART DE LA TABLE
ET CÉRAMIQUE
ORNEMENTALE
en Nouvelle-Aquitaine



En 2022,
plus de 1 050 salariés*
tous métiers confondus

1^{ère} région française
Plus d'un tiers des salariés
du secteur travaillent en
Nouvelle-Aquitaine

Plus de 90 % des salariés
néo-aquitains
en Haute-Vienne

Près de
550 établissements,
dont environ 500
sans salariés (données 2020)



Seuls les produits en porcelaine entièrement manufacturés (fabriqués et décorés) dans le département de la Haute-Vienne et respectant le cahier des charges sont couverts par l'IG « Porcelaine de Limoges ».

Selon la loi, un professionnel ne peut se prévaloir de l'IG que s'il est inscrit sur la liste officielle des opérateurs. A ce titre, les fabricants et/ou décorateurs doivent obtenir une certification individuelle auprès d'un organisme de contrôle accrédité, chargé de vérifier le respect du cahier des charges et notamment la traçabilité sur l'origine et le mode de fabrication des produits.

A ce jour, 33 professionnels sont certifiés (6 fabricants, 16 décorateurs et 11 fabricants/décorateurs).

Quels sont les enjeux de l'IG « Porcelaine de Limoges » ?

► **Garantir aux consommateurs l'origine et le mode de fabrication des produits.** En achetant un produit estampillé « Porcelaine de Limoges », le consommateur a l'assurance d'acquiescer une porcelaine entièrement manufacturée par un opérateur certifié, conformément à un cahier des charges.

► **Protéger les produits et lutter contre les utilisations abusives de l'appellation.** L'IG est un droit de propriété intellectuelle, reconnu au plan national, permettant d'actionner toutes les dispositions légales de protection.

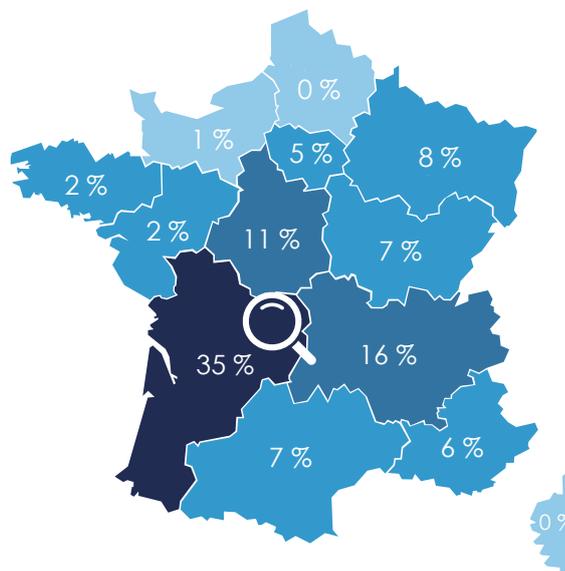
► **Valoriser et pérenniser les savoir-faire artisanaux et industriels locaux.** L'IG participe à la redynamisation des territoires. Véritable levier de développement économique, elle vise à préserver les emplois et à attirer de nouveaux acteurs.

Cet univers concerne l'ensemble des éléments composant la table et le couvert. A ce titre, il mobilise une grande diversité de matériaux : céramique, verre, cristal, métaux pour coutellerie ou orfèvrerie... La céramique de table et d'ornement recouvre la **production d'articles traditionnels, tels que la vaisselle, en argile cuite** (céramique domestique). On distingue deux catégories de céramiques : les céramiques poreuses (poterie, faïence) et les céramiques vitrifiées (grès, porcelaine).

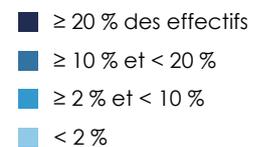
La Nouvelle-Aquitaine est riche de savoir-faire et produits d'excellence reconnus au niveau national et international et pour certains, tels que la **porcelaine de Limoges**, valorisés par une **Indication Géographique pour les produits Industriels et Artisanaux (IGIA)**.

Répartition des emplois en 2022

Répartition des effectifs salariés par région



Avec Limoges, siège du Pôle Européen de la céramique et des leaders du secteur (Bernardaud, Haviland...), la Haute-Vienne est caractérisée par une concentration d'entreprises autour des métiers de la porcelaine et de l'émail. Le département emploie 92 % des salariés néo-aquitains.



Sources : ACOSS 2022 (emplois salariés), INSEE – SIRENE 2020 (établissements)

Une typologie d'entreprises hétérogène

Un petit nombre d'ETI et filiales de grands groupes, disposant de capacités d'investissement pour moderniser leurs modes de production, côtoie **une majorité de TPE/PME**, plus fragiles.

Un positionnement sur le haut de gamme

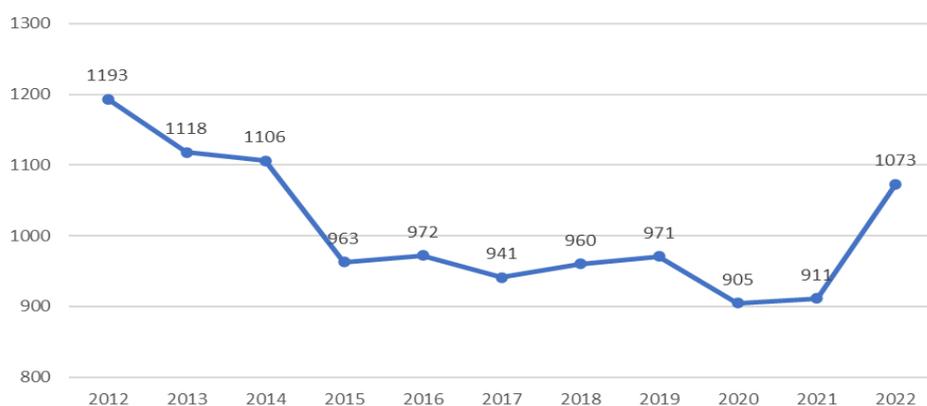
Depuis la fin des années 1990, pour se démarquer de la **concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre** (Asie et Europe de l'est), la branche s'est repositionnée sur le **segment haut de gamme**, de par sa maîtrise des savoir-faire d'exception, tant au niveau de la fabrication que de la décoration, et sa créativité sans cesse renouvelée (diversification, design, sur mesure...). Bénéficiant d'une renommée internationale et de l'attrait pour le « **Made in France** », ses produits d'excellence sont très **majoritairement exportés**, notamment vers les Etats-Unis, auprès d'une clientèle privée huppée et de l'hôtellerie-restauration de luxe.

*Le périmètre statistique du document se limite aux activités de fabrication d'articles céramiques (codes NAF 2341Z et 2349Z).

Evolution des emplois

La filière a connu des crises successives, caractérisées par des baisses d'effectifs, notamment lorsque le marché américain, plus gros importateur de porcelaine, a été menacé. Après le fléchissement lié à la crise sanitaire sur 2020 et début 2021, **le 2nd semestre 2021 est marqué par une reprise de l'activité**, boostée par des tendances post-COVID favorables (renouvellement des équipements de la maison, intérêt pour la fabrication locale « Made in Nouvelle-Aquitaine », la durabilité des produits...). La progression se poursuit en 2022 et 2023. Au 1^{er} semestre 2023, les effectifs pour la porcelaine de Limoges seraient estimés à plus de 1 200 emplois. Aux dires des professionnels, **les perspectives 2024 seraient encourageantes.**

Evolution des effectifs salariés entre 2012 et 2022



Source : ACOSS 2022

-10 % de salariés

entre 2012 et 2022,
soit 120 emplois de moins
en 10 ans

+14 %

entre 2017 et 2022,
soit plus de 130 emplois
supplémentaires en 5 ans



Depuis sa création en 2005, le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) met en lumière des entreprises uniques sachant concilier savoir-faire et création, tradition et innovation, patrimoine et avenir, travail et passion, local et international. Rattaché au ministère de l'Economie et des Finances, il est décerné par les préfets de région pour une durée de cinq ans. En 2019, l'Etat a confié sa gestion à l'Institut National des Métiers d'Art (INMA). Il est le seul label d'Etat attribué à une entreprise pour l'ensemble de son activité et garantissant l'excellence de ses savoir-faire.

Ce label rassemble des fabricants partageant une vision commune de leur activité :

- ▶ Une haute performance de leurs métiers et produits
- ▶ Une démarche innovante techniquement et socialement
- ▶ Une attention permanente à la formation interne
- ▶ Une stratégie commerciale dynamique

Le label EPV permet de renforcer efficacement l'attractivité commerciale des entreprises emblématiques de l'excellence française.

Une vingtaine d'entreprises régionales sont labellisées EPV dans l'univers « Porcelaine et industrie céramique ».

Métiers exercés

Les principaux métiers de la conception, de la production et de la maintenance dans le domaine de la céramique

CONCEPTION ET R&D

Conception/Design

- ▶ Technicien conception
- ▶ Dessinateur-projeteur/
Designer industriel
- ▶ Chef de produit technique
- ▶ Ingénieur simulation
- ▶ Directeur de bureau d'études

R&D

- ▶ Technicien céramiste R&D
- ▶ Ingénieur céramiste R&D
- ▶ Directeur R&D

PRODUCTION

Production industrielle

- ▶ Opérateur de production
- ▶ Technicien céramiste
de production
- ▶ Opérateur/Régleur sur machine
à commande numérique
- ▶ Conducteur de four
- ▶ Chef d'équipe
- ▶ Tourneur
- ▶ Mouleur/Couleur de moules
- ▶ Décorateur sur céramique
(Décalqueur/Peintre/Fileur)
- ▶ Modelleur
- ▶ Couleur/Couleur-finiisseur
- ▶ Imprimeur/Opérateur sérigraphie
- ▶ Calibreur
- ▶ Emailleur

Méthodes & Industrialisation

- ▶ Technicien méthodes
- ▶ Ingénieur process et méthodes
- ▶ Responsable méthodes

Contrôle qualité

- ▶ Technicien qualité
- ▶ Responsable qualité
- ▶ Technicien de laboratoire
d'analyse
- ▶ Responsable de laboratoire

Management de la production

- ▶ Ingénieur céramiste
de production
- ▶ Responsable de production
- ▶ Directeur de production

INSTALLATION/MAINTENANCE

- ▶ Technicien de maintenance
- ▶ Ingénieur maintenance
- ▶ Responsable de maintenance

Source : OPCO 2I, Observatoire compétences industries, Etude prospective emplois et compétences de la branche céramique, 2021

Source photo : Copyright-G_Villegier-CRT_4693

Profil des emplois (salariés et non salariés) en 2020

Le secteur présente une **pyramide des âges vieillissante**. Or, le renouvellement générationnel constitue un véritable enjeu en matière de **transfert de savoir-faire** et donc pour le maintien de l'excellence de la filière. Dans l'artisanat, la transmission du geste passe souvent par la transmission de l'entreprise, aussi parce que les artisans craignent de former de futurs concurrents.



56 % de 45 ans et plus

tous métiers confondus
(#46 % pour l'ensemble des secteurs néo-aquitains), dont 29 % ont 55 ans et plus



59 % de femmes (#49 %)
Non-salariés : 65 %



58 % de niveaux < au Bac (#38 %)



23 % de non-salariés
(#15 %)

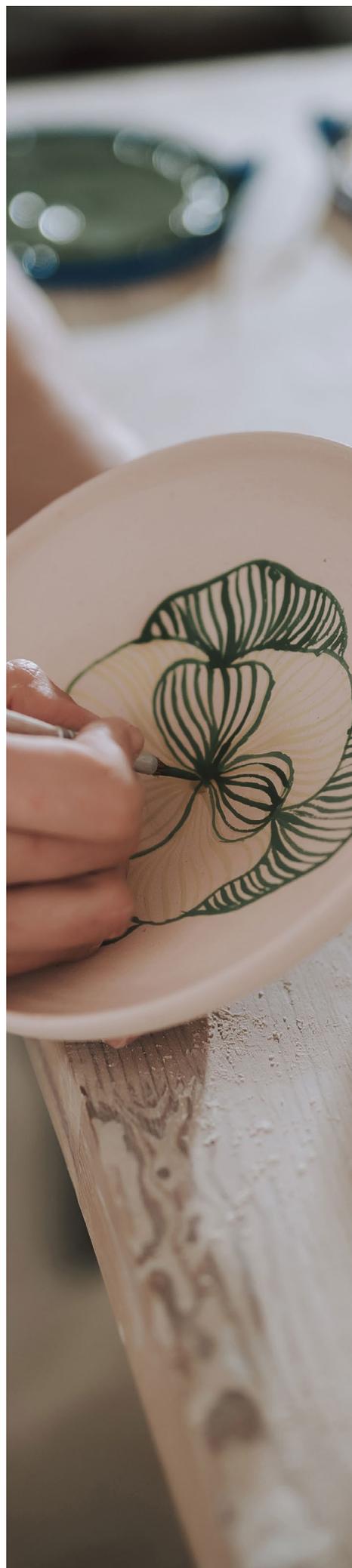


71 % de CDI (#71 %)



11 % de temps partiel
(#17 %)

Source : INSEE - Recensement de la population 2020





Besoins en compétences

Contraintes réglementaires et environnementales. Les métiers font face à des évolutions réglementaires très fortes, notamment par rapport à la traçabilité des matières premières et matériaux utilisés. Les produits en contact avec les aliments doivent respecter une réglementation spécifique, dont l'évolution encourage les professionnels à rechercher de nouveaux matériaux.

Il faut par ailleurs s'assurer du respect de l'environnement et des réglementations en vigueur. Plusieurs thématiques en lien avec les enjeux RSE affectent les entreprises :

- ▶ **La réduction des gaz à effet de serre.** Par nature, la cuisson rejette des particules. Comme toutes industries mettant en œuvre des processus consommateurs de matières premières et d'énergie, la céramique doit réduire ses émissions de CO₂.
- ▶ **L'efficacité énergétique.** La hausse du coût de l'énergie, indispensable à la fabrication des produits en céramique (électricité et surtout gaz), est un enjeu de taille pour les professionnels, contraints à optimiser leur consommation et à s'orienter vers des solutions plus économes et plus vertes. Les méthodologies de chauffe et d'utilisation des fours se transforment dans le but d'être moins consommatrices. Les entreprises sont également poussées à développer des matériaux aux propriétés identiques, mais avec des températures de frittage plus basses. La ressource en eau devient elle aussi cruciale.
- ▶ **L'utilisation des substances chimiques** (réglementation REACH).
- ▶ **Le recyclage** des matières premières (économie circulaire), de l'eau, des déchets...

Les innovations doivent être accompagnées de montées en compétences en **recherche et développement**. L'ingénieur céramiste en R&D ne doit plus seulement s'intéresser aux procédés de fabrication et au matériau, mais doit **comprendre les propriétés physico-chimiques attendues par le client** (rigidité, porosité, résistance à la chaleur...).

Automatisation et robotisation. Ce constat cache une forte disparité de situations selon la taille des entreprises. Particulièrement coûteux, les investissements opposent logiquement les grands groupes et ETI industrielles aux TPE/PME artisanales, qui travaillent encore manuellement ou avec des machines traditionnelles (presse, calibreuse...). Certaines entreprises produisant en petites et moyennes séries estiment que ce faible volume et le peu de marges qu'il génère ne permettront pas de rentabiliser les lourds investissements que représente l'automatisation d'une chaîne de production. Seules quelques phases comme l'émaillage ou le coulage peuvent être automatisées et sans que cela ne concerne l'ensemble des produits.

Numérisation des processus industriels. Il existe là encore une grande différence entre les industriels, qui ont entamé la numérisation de leurs processus (dessin et modélisation via des outils de DAO/CAO, conception 3D...) et les TPE-PME, qui n'utilisent que très peu les opportunités offertes par le numérique.

Si les métiers manuels, qui s'apparentent à des métiers d'art, seront peu touchés (le décorateur sur céramique, par exemple, travaillera toujours à la main), les ingénieurs et techniciens céramistes, opérateurs de production, émailleurs et couleurs des entreprises industrielles devront développer ou renforcer leurs **compétences numériques** (connaissance et utilisation de logiciels FAO, pilotage/contrôle de lignes de production...) et les **compétences comportementales leur permettant de s'adapter à ces évolutions** (capacité d'adaptation, apprentissage permanent).

Les métiers de la maintenance seront amenés à évoluer vers une progressive externalisation, car les machines seront peu à peu équipées de capteurs permettant à leur fabricant d'identifier directement les défaillances et de gérer la maintenance prédictive à la place du technicien. Trop sensibles pour dépendre exclusivement d'intervenants extérieurs, ses compétences techniques ne disparaîtront pas pour autant. Sans forcément connaître les subtilités de toutes les machines, le technicien de maintenance devra en savoir suffisamment pour effectuer certaines opérations (maîtriser l'interprétation des données produites par les capteurs connectés) et pouvoir dialoguer avec d'autres techniciens. Il deviendra donc une interface, **capable d'échanger avec des spécialistes**. Les **compétences en organisation et gestion de projet** deviendront indispensables. Pour les TPE-PME qui moderniseront peu leurs outils de production, il existe un risque d'obsolescence des compétences en maintenance, surtout dans un contexte de vieillissement des effectifs, où les techniciens partent à la retraite sans que les jeunes générations ne soient formées sur les machines.

Impression 3D. L'impression 3D est pressentie comme un procédé révolutionnaire (solution face au manque de modelers, économies de temps, réponse à la demande d'innovation des clients, développement de formes originales, dont l'usinage est complexe), même si se pose la question de la productivité et du coût des machines. Elle implique plusieurs étapes de modélisation de la pièce et de paramétrage de l'imprimante grâce à des logiciels assistés par ordinateurs. Outre les techniciens dédiés, tous les salariés de l'industrie amenés à évoluer avec des imprimantes 3D, et notamment les modelers, devront intégrer des compétences en fabrication additive et être formés à ces outils.

Nouveaux canaux et modes de vente. Le recours au numérique est plus grand, pour optimiser la production, mais aussi pour communiquer, promouvoir, vendre et exporter les produits. La mise en place de canaux de vente en ligne et la digitalisation de l'activité commerciale et de la prospection ont été accélérées par le COVID. La fermeture des hôtels, restaurants et magasins a poussé de nombreuses entreprises à étendre leur présence digitale. La crise sanitaire a aussi fortement impacté les métiers commerciaux en B2B, obligeant les entreprises à monter en compétences et à former aux techniques de vente en ligne (logiciels de réunion, de prospection...). A l'avenir, elles devront recruter des compétences en développement informatique pour créer des sites e-commerce et en marketing digital pour développer une stratégie de référencement (connaissance des méthodes et outils visant à accroître la visibilité d'un site internet, maîtrise des réseaux sociaux...). Si elles ne recrutent pas ces compétences web, elles devront former des collaborateurs en interne, capables d'interagir avec des agences digitales dédiées. Quant aux commerciaux de demain, ils devront être agiles et capables de vendre en distanciel, via des outils de visioconférence (Teams, Zoom...).

Pour répondre à ces multiples évolutions, les artisans ont également besoin, en complément, de **compétences en gestion d'entreprise** et de **connaissances administratives**.

Source photo : CRT-Limousin





Niveau de qualification requis

Face à la pénurie de candidats, les entreprises s'adaptent : **ce n'est pas tant le niveau de diplôme qui prime que la motivation.** Elles recrutent, notamment grâce aux Méthodes de Recrutement par Simulation (MRS) de France travail, et **forment en interne**, y compris des personnes en reconversion.

Dans le domaine artisanal, les diplômes de type CAP confèrent un socle de compétences (fusion des matières, réglementation...), à compléter par un apprentissage auprès d'un professionnel, qui assurera la transmission du geste.

Perspectives de recrutement

Actuellement, la demande des entreprises est forte, avec des postes à pourvoir dans la plupart des métiers de la **production**, ainsi que dans la **décoration** :

- ▶ **Ingénieur céramiste de production.** Les ingénieurs céramistes diplômés d'instituts spécialisés sont davantage attirés par les métiers de la recherche que par ceux de la production. Très convoités, les grandes entreprises sont quasiment les seules à pouvoir les recruter. Ailleurs, la majorité des ingénieurs céramistes de production viennent des Arts et métiers ou de la métallurgie.
- ▶ **Technicien céramiste de production**
- ▶ **Conducteur de four**
- ▶ **Tourneur**
- ▶ **Modeleur**
- ▶ **Couleur**
- ▶ **Emailleur**
- ▶ **Décorateur sur céramique** (décalqueur, peintre...)
- ▶ **Imprimeur**

Près de 500 déclarations d'embauche, hors intérim, en 2022

+44 % entre 2017 et 2022 contre +8 % tous secteurs confondus

Près de la moitié des entreprises qui recrutent comptent **50 à 249 salariés** contre 20 % tous secteurs confondus

40 % de CDI, soit deux fois plus que tous secteurs confondus

Près d'un tiers des recrues ont **45 ans et plus** contre 29 % tous secteurs confondus

Source : URSSAF Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes - DPAE 2022

Difficultés de recrutement

Sur ces postes, les entreprises sont confrontées à des difficultés de recrutement aux origines diverses :

- ▶ **Une offre de formation inégalement répartie sur le territoire.** Les formations en lien avec la céramique sont exclusivement concentrées sur Limoges. Par ailleurs, les dirigeants n'ont pas une connaissance fine de cette offre de formation.
- ▶ **Un déficit d'attractivité des métiers.** La céramique souffre d'une image négative dans un contexte général où les métiers industriels et manuels sont fortement dévalorisés. Les causes de la désaffection pour les métiers de l'industrie sont multiples : manque d'attractivité des bassins d'emploi qui concentrent ces activités, notamment en zone rurale, préjugés quant aux perspectives de carrière offertes... L'industrie céramique est aussi et surtout peu visible, voire totalement méconnue du grand public. Si la porcelaine et la faïence font sens, la plupart des gens ignorent la pluralité des applications des matériaux céramiques.

Des actions sont en cours pour pallier ces difficultés. La Confédération des Industries Céramiques de France, avec le soutien de l'OPCO 2I, mène actuellement une campagne de promotion des métiers auprès du grand public et notamment des jeunes.

- ▶ **Une localisation des emplois en milieu rural.** Les entreprises sont dispersées sur l'ensemble du territoire et éloignées des centres de formation aux métiers de la céramique, concentrés sur quelques zones. Or, si les candidats s'avèrent relativement mobiles pour occuper des postes d'ingénieur, cela est beaucoup moins vrai sur des postes de technicien, moins rémunérés. Face aux difficultés à trouver les profils recherchés, les entreprises recrutent une main-d'œuvre locale, qu'elles forment en interne.

Majoritairement à la tête d'entreprises unipersonnelles, les artisans d'art ne sont pas confrontés aux problématiques de recrutement. Il existe toutefois des **perspectives de reprises d'entreprises**.

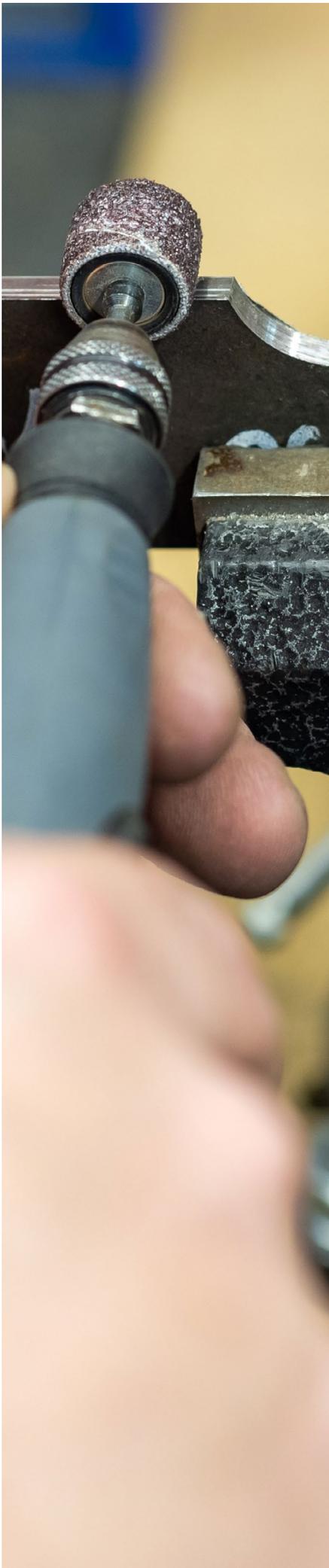
Focus sur le secteur de la coutellerie

La coutellerie comprend la fabrication des couteaux (coutellerie de table, coutellerie professionnelle, à destination des métiers de bouche et coutellerie fermante, avec les couteaux de poche pliants) et plus largement des couverts. Les entreprises peuvent étendre leur activité aux instruments de chirurgie, outils de manucure/pédicure, lames de rasoir, ciseaux, sécateurs... Les couteliers d'art réalisent également des armes, en pièces uniques (couteaux de chasse, pointes de flèches, épées, sabres...).

La création d'un outil tranchant est composée de plusieurs étapes : la forge avec la découpe et la mise en forme d'un bloc de métal, le traitement thermique/trempe (chauffage et refroidissement rapides), qui affine la matière et assure la dureté et la résistance de la lame, l'émouture, qui donne le tranchant, le crantage, qui consiste à réaliser des microdentures, le façonnage du manche, le montage/assemblage des pièces (collage, soudure ou rivetage), le polissage, l'affûtage et la finition.

La filière comprend les **couteliers « industriels »** (PME productives réalisant tout ou partie de leur production en France), les **artisans/artistes de coutellerie** et les **éditeurs** (entreprises externalisant la production pour se concentrer sur la commercialisation de leurs produits). Les métiers artisanaux se sont progressivement industrialisés. Les procédés de fabrication ont été confrontés à des évolutions technologiques (robots, machines à commande numérique, découpeuses laser...). Les matériaux ont également évolué. Les lames sont principalement fabriquées en acier inoxydable et les manches à partir de bois, de plastique ou de matériaux composites.





En 2022, le secteur emploie **une soixantaine de salariés** en région Nouvelle-Aquitaine et compte près d'**une centaine d'établissements**, dont environ 90 sans salariés. Il connaît un regain d'activité grâce à l'intérêt des consommateurs pour la coutellerie de luxe. Les entreprises font face à la concurrence étrangère en misant sur un design innovant.

Les perspectives de recrutement à court terme portent sur les postes de :

- ▶ **Ingénieur bureau d'études/Dessinateur-projeteur mécanique** (importance de l'écoconception pour déployer des innovations dans les procédés de fabrication et les produits)
- ▶ **Conducteur de lignes de production** (investissements dans la robotisation et l'automatisation), qui remplacent désormais les opérateurs de production, en net recul.
- ▶ **Technicien méthodes** (optimisation des opérations de production dans un environnement plus automatisé)
- ▶ **Technicien qualité** (contrôle qualité automatisé)
- ▶ **Technicien de maintenance** (maintenance prédictive, préventive et curative d'outils de production plus automatisés)
- ▶ **Chef d'équipe** (renforcement du management intermédiaire)
- ▶ **Acheteur industriel** (renforcement de la fonction achat pour déployer les stratégies RSE et d'achats durables)
- ▶ **Technicien des systèmes d'information** (augmentation du numérique et des outils digitaux nécessitant une maintenance accrue)
- ▶ **Développeur web** (création et gestion de sites internet, et notamment de sites marchands)
- ▶ **Chargé de communication digitale** (développement de la communication digitale et e-business et digitalisation de la relation clients)

Les entreprises partagent le sentiment d'**un niveau de tension plus exacerbé qu'il y a quelques années**. Ces tensions portent principalement sur les métiers de la **production** (polisseur, ouilleur, typiquement présents dans la coutellerie, mais également monteur-assembleur, réglleur, usineur-tourneur-fraiseur, conducteur de lignes...), mais ont **tendance à s'élargir à des métiers non productifs** (technicien de maintenance, technico-commercial). Les fortes tensions sur le métier de polisseur amènent les entreprises à privilégier le recrutement d'opérateurs plus polyvalents, voire de conducteurs de lignes. Les principaux motifs de tension relevés sont les suivants :

- ▶ **Les importantes vagues de départs en retraite**, du fait du vieillissement de la population active.
- ▶ **Les difficultés de fidélisation** accrues sur toutes les familles de métiers, plus problématiques aujourd'hui qu'au cours des cinq dernières années, du fait de la crise sanitaire et de l'évolution du rapport au travail d'une part (recherche de sens, d'un meilleur équilibre vie professionnelle/vie personnelle...) et d'un contexte conjoncturel marqué par le « plein emploi » et les plus grandes possibilités de mobilité d'autre part.
- ▶ **Le déficit d'attractivité des métiers**. Le fait que de nombreux métiers soient communs à d'autres secteurs industriels plus valorisants et attractifs accroît la concurrence entre entreprises.
- ▶ **La localisation géographique des entreprises**, avec des tensions plus prégnantes sur certains bassins d'emploi, et notamment en milieu rural, où l'on peine à recruter des cadres (problématique de l'emploi du conjoint...).
- ▶ **La faible mobilité des jeunes formés**.

En termes de compétences, les opérateurs de production devront évoluer vers la **conduite de machines à commande numérique**, voire le **pilotage de lignes**. Les régleurs devront monter en compétences sur le **paramétrage de machines automatisées plus complexes** et renforcer leur savoir-faire en **maintenance préventive et curative**, notamment dans les sites où les équipes de maintenance sont limitées. Les agents de maintenance devront évoluer vers un profil de technicien. Il leur faudra acquérir le socle de compétences requis pour assurer la pérennité des outils de production et développer une **maintenance prédictive**, ainsi que des **compétences hybrides associant mécanique, électronique, instrumentation...** La capacité à intervenir sur des **systèmes informatisés** sera également nécessaire.

Source : OPCO 2I, Observatoire compétences industries, Panorama économique, enjeux de développement et compétences du secteur de la coutellerie française, 2023

Focus sur le secteur de la verrerie

Les gestes verriers sont inscrits au **Patrimoine culturel immatériel français**. La fabrication verrière comprend notamment la **fabrication de « verres creux »** (verres, bols, plats, pots, bocaux, bouteilles...). En 2022, celle-ci emploie plus de **700 salariés** en région Nouvelle-Aquitaine et compte près d'**une centaine d'établissements**, dont environ 70 sans salariés. Le « verre mécanique » désigne la fabrication industrielle du verre, par opposition au « verre à la main ».

Si le marché intérieur est en baisse constante ces dernières années, le secteur enregistre toutefois des résultats positifs, liés aux exportations et au développement des grands groupes de luxe, qui entraînent avec eux les sous-traitants. Les TPE artisanales se positionnent sur des gammes de produits plus accessibles. Elles créent leurs propres modèles, en petites séries ou pièces uniques. Malgré une progression des ventes vers l'Asie et le Moyen-Orient, la cristallerie reste fragile.

Les principaux enjeux environnementaux auxquels l'industrie du verre est confrontée sont associés à son besoin en énergie, avec la fusion de matières premières à haute température. Pour réduire leur consommation, les entreprises optimisent leurs process et recherchent activement des fours de nouvelle génération. Également soumises à l'encadrement de leurs **émissions** (directive IED), elles se dotent d'électrofiltres. Une **sensibilisation au développement durable** est nécessaire pour mettre au point des procédés de transformation plus respectueux de l'environnement et plus économes en énergie. Le **recyclage du verre** est quant à lui amplifié. En signant la charte « Verre, 100 % solutions », le secteur s'engage à atteindre 100 % d'emballages en verre recyclés d'ici 2029. Pour ce faire, les entreprises innovent et poursuivent leurs efforts d'écoconception. A cela s'ajoutent les exigences en matière de **contact alimentaire**. Dans un contexte où les consommateurs sont de plus en plus attentifs à leur santé et à la sécurité alimentaire, les emballages en verre rassurent.

Avec la digitalisation de l'économie, le **numérique** se diffuse dans de nombreux métiers, entraînant de nouveaux besoins en compétences dans la **R&D**, la **production** (usine 4.0, robotisation) et l'**e-commerce**. Les innovations techniques sur la matière, dans les process de production et sur les produits (verre incassable...) nécessitent la montée en compétences de la majorité des salariés de la branche.

Les entreprises recrutent, notamment pour remplacer les **nombreux départs en retraite** prévus dans les dix prochaines années. Avec l'automatisation grandissante des chaînes de production, le besoin se porte sur des ouvriers qualifiés, en mesure d'exploiter et de maintenir les machines. Les recrutements concernent surtout les domaines de la **production** et de la **maintenance** (conducteur de lignes, technicien de maintenance, mécanicien mouliste...).



2022-2023

30 sortants
en formation initiale

autour de **3 diplômés**
(CAP Décoration en
céramique, CAP Modèles
et moules céramiques,
BMA Céramique)

73 % de femmes

60 sortants
d'école d'ingénieurs
(ENSIL-ENSCI, spécialité
céramique industrielle),
dont 47 % de femmes

Source : Ministère de l'Education
nationale – BCP
En année terminale de formation,
à la rentrée 2022 ou au
31/12/2022 (apprentissage)

**Une trentaine de contrats
en alternance** ont
débuté en 2022 dans
des établissements
dont l'activité relève du
champ céramique, quelle
que soit la formation
préparée (essentiellement
des contrats de
professionnalisation).

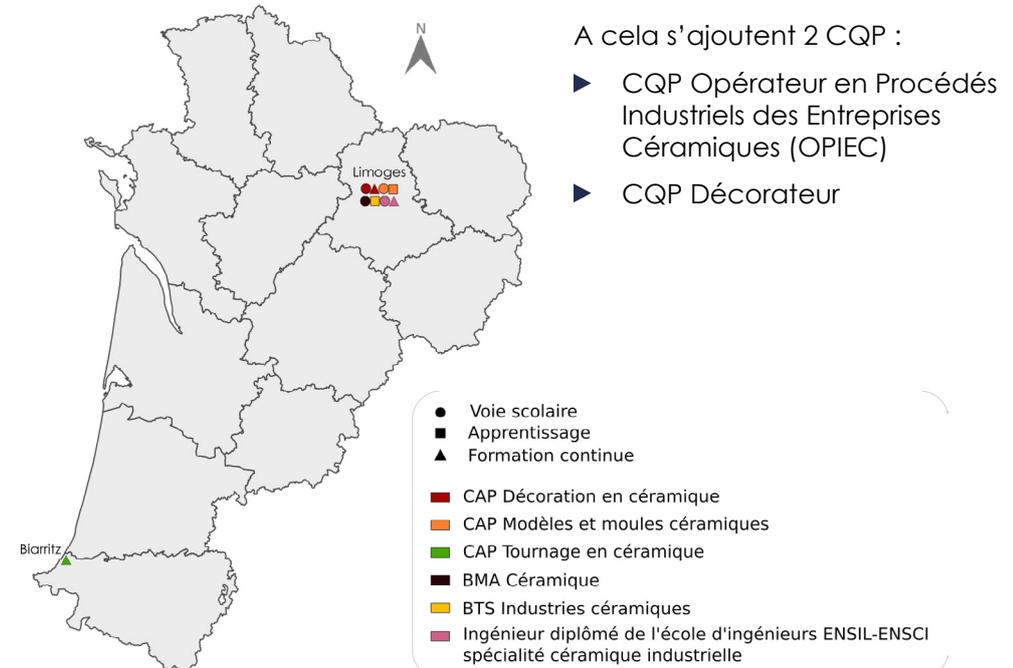
Une **trentaine de candidats**
ont été formés par l'AFPI
Limousin (87) sur une
action de l'offre régionale
de formation (HSP/PRF)
en 2022, dont 20 sur le
CQP Céramiste et 14 sur
la formation d'Opérateur
de production en
entreprise céramique.
La quasi-totalité d'entre
eux étaient **demandeurs
d'emploi inscrits à France
Travail**. L'effectif comptait
par ailleurs une large
proportion de **femmes** et
de personnes âgées de
30 à 50 ans.

Source : Cap Métiers Nouvelle-
Aquitaine – Base RAFAEL 2022

Formation

Une grande diversité d'acteurs participe à la transmission des savoir-faire : l'Education nationale, les écoles du ministère de la Culture, la filière artisanale avec les CFA, le compagnonnage, les écoles privées, le GRETA, l'AFPA, les entreprises elles-mêmes...

L'offre de formation de la filière Céramique



Source : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine - Base RAFAEL, Offre de formation en cours et à venir en septembre 2023

[CMaFormation#art](#)

▶ Des journées à destination des entreprises sont organisées par le [Pôle Européen de la Céramique](#), pour apporter des informations de veille technologique et marché sur tous les domaines d'application de la céramique, en mettant en avant les dernières innovations.

L'offre de formation initiale est concentrée sur Limoges, où sont historiquement situés les principaux acteurs de la filière. L'**éloignement géographique** des structures de formation et/ou ateliers capables d'accueillir stagiaires ou apprentis les rend difficiles d'accès et pose la question de la **mobilité** des apprenants (à plus forte raison lorsque les entreprises d'accueil sont elles-mêmes éloignées des organismes), à laquelle s'ajoutent des difficultés logistiques en termes de logement et la volonté de plus en plus grande des jeunes de rester sur leur territoire d'origine. Des modules de formation de l'école d'ingénieurs sont régulièrement proposés à distance (sous format MOOC), pour s'adapter à des apprenants éloignés de Limoges. La répartition territoriale des formations semble également **inadéquate au regard des bassins d'emplois et des opportunités de recrutement identifiés**, en zone rurale notamment, avec surtout des problèmes de distance pour les candidats moins qualifiés.

La formation continue est, elle aussi, difficilement accessible en milieu rural. Si la demande existe, de par les nombreux ateliers qui y sont implantés, les entreprises sont de taille limitée et géographiquement dispersées. Cette faible densité induit de **petits volumes de formation**. La délocalisation des formations nécessite des plateaux techniques adéquats, des hébergements pour les apprenants... Notons que l'extension des CQP hors du bassin d'emploi de Limoges est à l'étude, pour se rapprocher des entreprises.

Concernant les savoir-faire rares, on ne peut pas ouvrir une formation pour deux personnes. Leur transmission est donc confidentielle, directement au sein de l'entreprise.

L'offre de formation est toutefois très complète (du CAP au niveau ingénieur, en passant par les CQP Décorateur et OPIEC) et globalement **adaptée aux besoins de base, en matière de production et de décor.**

Les besoins en formations techniques non diplômantes, qui permettent d'acquérir des compétences spécifiques, complémentaires à des diplômes, sont parfois difficiles à identifier. S'il est impossible de répondre à tous les besoins, des formations sur mesure peuvent être mises en place par le Pôle formation UIMM/AFPI Limousin.

Comme en témoigne la rénovation récente de certains référentiels (BTS Industries céramiques, CQP Décorateur, CQP OPIEC, pour les rendre adaptables aux évolutions techniques), **les contenus des formations s'adaptent aux mutations en cours** (nouveaux matériaux, transition numérique, nouveaux procédés de fabrication tels que le scanner 3D, conformité du produit...). Chaque année, des sessions spécifiquement dédiées à l'impression 3D sont proposées par le [Centre de Transfert de Technologies Céramiques \(CTTC\)](#).

Zoom sur l'apprentissage

Alors qu'il favorise le transfert des compétences et l'insertion professionnelle, **le recours à l'apprentissage est faible** dans le secteur. Les entreprises d'accueil éprouvent des difficultés à trouver des apprentis. Les demandes ne sont pas pourvues **faute de candidats**. Précisons que le CFA Céramique dispense un BTS Industries céramiques, diplôme recherché, dont le taux d'insertion est élevé, avec également des possibilités de poursuites d'études en licence professionnelle ou école supérieure.



Qu'est-ce qu'un savoir-faire rare ?

Les savoir-faire rares peuvent être détenus par un professionnel à son compte ou par un salarié positionné sur un poste-clé.

Ce sont en majorité des savoir-faire de **haute technicité**.

Les savoir-faire peuvent être rares du fait de **l'appauvrissement ou de la réglementation des matières**.

Certains métiers ne disposent pas ou plus d'une **offre de formation initiale**. Pour d'autres, cette offre existe encore, mais son maintien est en péril compte tenu du volume annuel de formés.

La rareté peut aussi être spécifique à un **territoire, où le développement économique du secteur n'est pas favorable, en raison du faible nombre d'entreprises présentes, de leurs difficultés à vivre durablement de leur activité ou à recruter**.

Source : INMA, Etude de l'écosystème de la formation aux métiers Cuir-Luxe-Textile et Métiers d'Art en Nouvelle-Aquitaine, 2022









Siège social

Centre régional Vincent Merle
102 avenue de Canéjan
33600 Pessac

Site La Rochelle

88 rue de Bel-Air
17000 La Rochelle

Site Limoges

13 cours Jourdan
87000 Limoges

Site Poitiers

Tour Toumaï
60 bd du Grand Cerf
86000 Poitiers

cap-metiers.pro
cap-metiers.fr

Suivez-nous ! @capmetiers



Toute utilisation des informations de ce document doit indiquer la mention "Cahier de l'observatoire 2024 - Art de la table et céramique ornementale en Nouvelle-Aquitaine".

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique
Photos : Adobe Stock - Edition Mars 2024

Sources : OPCO 21, INMA (Etude de l'écosystème de la formation aux métiers Cuir-Luxe-Textile et Métiers d'Art en Nouvelle-Aquitaine, 2022)...

Retrouvez les publications

par filière régionale, territoire ainsi que sur les thèmes d'étude suivants :

VAE, alternance, égalité professionnelle, parcours des demandeurs d'emploi, parcours d'orientation et handicap

- sur le site cap-metiers.pro à la page Observatoire Régional Emploi Formation
- en scannant le QR-code ci-dessous

